



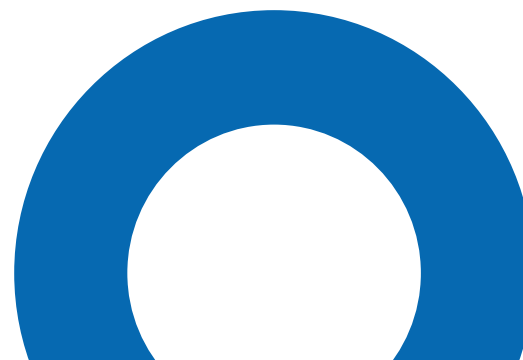
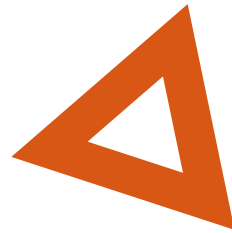
UNE ACTION CONCERTÉE AU SERVICE DES GRANDS PROJETS DU COMITÉ CONSULTATIF PERSONNES HANDICAPÉES EN 2023-2024 !

Le **CCPH**, depuis sa création, s'attelle à soutenir l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées au Québec. En nous appuyant sur l'implication de nos membres et en collaboration avec une foule de partenaires, nous souhaitons continuer ce travail en 2023-2024 !

Plusieurs comités internes ou externes soutiendront la mise en œuvre de notre plan d'action. Certains d'entre eux formuleront des recommandations précises et argumentées, notamment auprès du gouvernement du Québec :

- ▶ Le Comité Activités virtuelles
- ▶ Le Comité de pilotage « Accompagnement des syndicats »
- ▶ Le Comité Enquête portant sur les PH, le télétravail et la formation à distance
- ▶ Le comité conjoint avec le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme
- ▶ Le Comité conjoint avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale créé autour de la Stratégie nationale pour l'intégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

On vous présente ici les enjeux prioritaires sur lesquels nous allons travailler, ainsi que les activités phares que nous allons proposer cette année !



Les enjeux prioritaires du CCPH en 23-24



L'accès aux services, programmes et mesures visant à favoriser l'insertion, la réintégration et le maintien en emploi des personnes handicapées

Les personnes handicapées sont très peu nombreuses à bénéficier de l'accompagnement des services publics d'emploi (3% des PSH). Pour qu'elles puissent être plus présentes sur le marché du travail, il faut continuellement bonifier et développer l'offre de services à leur égard.



L'accompagnement des milieux de travail

Malgré une ouverture plus grande à la diversité, les employeurs et syndicats apparaissent à court de connaissances et de moyens pour rejoindre et intégrer durablement les personnes en situation de handicap. Ainsi, ils ne semblent pas bien outillés pour favoriser l'intégration, la réintégration et le maintien en emploi de ces personnes.



Les impacts du virage numérique (dont l'intelligence artificielle) sur l'emploi des personnes handicapées

En prenant le virage numérique, la société québécoise vit une quatrième révolution industrielle d'importance après la mécanisation, l'électrification et l'automatisation.

Le CCPH s'interroge sur les effets potentiellement incluant, mais également excluant du virage numérique sur les personnes handicapées en matière d'emploi et de formation. Il veut veiller à ce que cette tendance lourde soit bénéfique pour elles.



Quelques activités phares du CCPH en 23-24



La poursuite des activités virtuelles

En 2022-2023, le CCPH a organisé 4 webinaires ([à retrouver sur le site web du CCPH](#)) auxquels ont assisté 720 spectateur.rice.s. Ils sont un moyen essentiel de vulgariser les questions d'emploi et de handicap : les panélistes apportent également une foule d'outils concrets à mettre en place dans les milieux de travail. En 2023-2024 et après avoir sondé les acteurs des milieux de travail, le CCPH proposera 2 webinaires ainsi que des capsules informatives.



L'état des lieux exploratoire sur l'accessibilité universelle en emploi au Québec

A terme, le CCPH souhaite mettre à disposition du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale des outils pour sensibiliser les employeurs à l'accessibilité universelle, notamment en termes de pratiques innovantes en matière de gestion de ressources humaines.



La mise à jour des 7 enjeux du CCPH

En collaboration avec l'équipe de recherche du CIRRI, à l'Université de Laval, le CCPH va mettre à jour ses [7 grands enjeux](#), afin de toujours mieux coller aux défis et problématiques des personnes en situation de handicap et des milieux de travail les intégrant. De nouveaux enjeux pourraient également émerger suite à ces travaux.



ccpersonneshandicapees.com



coordo.ccph@gmail.com

